

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$7,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,333,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX,
Président et gérant général.

ASSURANCES

**Cautionnements
Judiciaires.**

Garantie de Contrats.

Fidélité des Employés.

**Vie, Accidents, Maladies,
Vol, Bris de Glaces,
Attelages,
Responsabilité de
Patrons et Publique,
Pharmaciens, Automobiles.**

LA PREVOYANCE

160 rue St-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J. C. GAGNE, Gérant-Général

CHOSSES INTERESSANTES

L'homme qui pense qu'il connaît tout, n'a pas même commencé à apprendre. Car plus un homme en connaît, plus il sait qu'il ne connaît pas grand'chose.

L'avenir semble aussi offrir de grands développements dans l'assurance-vie mutuelle. Plusieurs grosses compagnies d'assurance-vie américaines sont en train de considérer le plan de la mutualité.

L'heure n'est pas éloignée où il y aura deux grands camps dans l'assurance-vie: les compagnies qui emploient des agents et les sociétés fraternelles. Toutes les deux, sans doute, seront des premières classes. Probablement aussi que les compagnies qui emploient des agents garderont leur suprématie sous le rapport du chiffre d'affaires. Mais ceux qui étudient l'avenir comprendront bien que les sociétés fraternelles pouvant administrer leurs affaires si économiquement, seront des rivaux plus sérieux aux agences qu'elles ne le sont à l'heure actuelle. — Canadian Insurance.

PROTECTION CONTRE LE FEU

Le nettoyage à l'intérieur des maisons est aussi nécessaire qu'à l'extérieur.

On attribue à la négligence 75 pour cent des pertes causées par le feu au Canada. Pendant l'année 1915, au moins 676 incendies ont réduit en cendres des maisons d'habitation. La majorité des en-

quêtes sur l'origine de ces incendies a donné pour réponse la banale expression malheureusement trop générale: "cause inconnue". Si les rapports avaient été consciencieusement faits, on aurait dû attribuer la cause à la négligence et à la malpropreté des occupants.

La propreté à l'intérieur est aussi nécessaire qu'à l'extérieur. Les armoires, les greniers et les autres endroits à l'écart renferment souvent du vieux linge, de vieux meubles, des livres, des paperasses, etc., tous des objets qui contribuent aux dangers d'incendie. Des allumettes laissées dans les poches peuvent quelquefois prendre en feu par le frottement accidentel de ces poches contre un mur, les étincelles qui s'échappent par une fissure de cheminée dans le grenier peuvent mettre le feu aux matières inflammables qui s'y trouvent. Les tuyaux de poêle défectueux, les cheminées en mauvais état, les accumulations de poussière, etc., dans les conduits d'air chaud, le bois et d'autres matières inflammables à proximité des fournaies, sont souvent la cause des incendies.

Le Canada ne saurait continuer à sacrifier ainsi ses ressources acquises. Depuis cinq ans, une perte annuelle moyenne de 23 millions est la page la plus noire qu'il y ait dans les annales d'aucun pays du monde.

Maintenant que toutes nos ressources financières et physiques sont requises pour la grande tâche qui nous incombe, les ménagères du Canada devraient user de prudence et faire tout en leur pouvoir pour remédier aux dangers provenant de la malpropreté en faisant disparaître toutes les causes de pertes matérielles qui réduisent notre pays.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés